

MdL

MAISON DES LOISIRS

Adresse : Mairie de Hérisson (03190)



COMPTE RENDU MAISON DES LOISIRS

Assemblées générales extraordinaire et ordinaire du 26 Novembre 2021 à 18h

Présents : P.Devaux, A.Girousse et J.Girousse, J.Dourbias, C.Nicolaon, N.Buvin, M.Bernardon, M.A.Roche, M.Cajat, F.Bardot, H.Betegnies, M.Quinault, C.Delage, Mme le Maire de Hérisson

Excuses : une personne

Pouvoirs : 29

Le quorum étant atteint les Assemblées générales extraordinaire et générale peuvent se dérouler.

1/ l'Assemblée générale extraordinaire

Le secrétaire A.Girousse fait lecture des nouveaux statuts et commente les principales évolutions. Il rappelle que les statuts actuels n'avaient pratiquement pas changé depuis 1969, année de création de notre association. C'est nouveaux statuts sont plus adaptés a la vie actuelle de l'association, et permettent, si besoin était, la création de nouvelles activités conformes à notre but.

Monsieur le président demande aux adhérents de voter : Les nouveaux statuts sont adoptés à l'unanimité.

L'assemblée générale extraordinaire se termine à 18h30.

MdL

MAISON DES LOISIRS

Adresse : Mairie de Hérisson (03190)



2/ l'Assemblée générale ordinaire

-1-Rapport moral du président C.Delage :

Malgré le covid, bon déroulement pour la plupart des manifestations (expositions à la Maison Mousse, au Médiéval et à la Chapelle du Calvaire) puis du salon artistique et de la journée des peintres)

Les journées de l'environnement organisées avec Jean Louis Gaby ont été appréciées par le public ainsi que la traditionnelle conférence du Domaine M et la soirée poétique qui devrait se dérouler au Médiéval l'année prochaine.

Les activités régulières sportives ont repris en Septembre (gym, Yoga et Qi Gong) sans oublier quelques sorties ornithologiques au cours de l'année.

Le rapport moral est adopté à l'unanimité.

-2-Rapport financier par le trésorier Pierre Devaux :

Les comptes sont détaillés par le trésorier sur les 2 années écoulées. (voir les documents joints) Ils sont conformes aux attentes, mais on enregistre des déficits de 351.27€ pour l'exercice 2019/2020 et de 206.90€ pour l'exercice 2020/2021.

Soumis au vote, les comptes sont adoptés à l'unanimité.

Mme Buvin demande que l'on réduise au maximum les frais de courrier en utilisant les mails et SMS.

-3-Election du tiers sortant :

E.Bergonhe, M.A.Roche, M.Cajat, et M.Quinault se représentent. C.Lelong présente sa candidature en remplacement d'A.Brique démissionnaire.

Le tiers sortant est élu à l'unanimité ainsi que C.Lelong.

-4-Bureau de la Maison des Loisirs :

Celui-ci reste inchangé Président C.Delage, Secrétaire A.Girousse, Secrétaire adjoint G.Jacquet, Trésorier P.Devaux

Trésorier adjoint M.Bernardon.

-5- Projets pour 2022 :

Les projets pour 2022 sont présentés par le président C.Delage

Des expositions, les journées de la nature sont déjà planifiées, ainsi que des conférences sans oublier la journée des peintres et les activités régulières.

-6-Questions diverses :

Les problèmes liés au manque de disponibilité des salles sont évoqués et les activités inter-associatives également.

Mme le Maire de Hérisson remercie l'association pour son dynamisme et pour ses activités culturelles, sportives et patrimoniales qui participent à la vie du village.

L'assemblée générale se termine à 19h15.